



**NATURE OCÉANE**  
40530 - LANDES

Email : [mairie@ville-labenne.fr](mailto:mairie@ville-labenne.fr)

Tél. 05 59 45 46 60

Fax 05 59 45 80 00

Site web : [www.ville-labenne.fr](http://www.ville-labenne.fr)



**Décision du Maire : N° 06/2023**

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE – N°06/2022

Rénovation des sanitaires du camping municipal « Les Pins Bleus » - Nouvelle consultation

Le Maire de la Commune de LABENNE,

Le Maire de la Commune de Labenne,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Locales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 4 juin 2020 chargeant Monsieur le Maire de prendre toute décision pour la passation des marchés publics qui peuvent être passés sans formalités,

Considérant la nécessité de rénover les sanitaires du camping municipal « Les Pins Bleus »,

Vu la décision n° 23/2022 attribuant les lots 4, 6, 7, 8 et 9,

Vu la décision n°24/2022 attribuant les lots 3 et 5,

Considérant la nécessité de procéder par lettres de consultation pour les lots 1 et 2 restés infructueux à l'issue d'une deuxième consultation

**DECIDE**

Article 1er : d'attribuer les lots suivants aux entreprises ci-dessous dénommées

<b>LOTS</b>	<b>ENTREPRISES ATTRIBUTAIRES</b>	<b>MONTANT HT</b>	<b>MONTANT TTC</b>
LOT 1 GROS ŒUVRE – VRD	EBA Les Pyramides 4 route de Pitoys 64 600 ANGLET	63 705.50	76 446.60
LOT 2 CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE	DUPOUY 70 ZA Labranère 40 440 ONDRES	76 406.96	91 688.35
	<b>TOTAL</b>	<b>140 112.46</b>	<b>168 134.95</b>

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023



ID : 040-214001331-20230308-DECISION06\_2023-CC

**Article 2** : Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication / notification et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Envoi en Sous-Préfecture  
Le 09/03/2023  
Et publication/notification  
Le 09/03/2023

Fait à Labenne, le 8 Mars 2023

Le Maire,  
Jean Luc DELPUËCH

